

Allocution de Mme. Natalie Boucly

**Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le
Développement en RCA**

**LANCEMENT DE LA TOURNEE DU FILM DOCUMENTAIRE SUR LA COUR PENALE
SPECIALE (CPS) ACCOMPAGNE DE LA PREMIERE PROJECTION PUBLIQUE**

Bangui, le 20 février 2020

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Excellences Messieurs et mesdames les ambassadeurs, chefs des représentations diplomatiques et organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les membres de la Cour Pénale Spéciale,

Chers partenaires de la société civile,

Chers journalistes,

Chers tous,

C'est avec grand plaisir que, aux noms du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), gestionnaire du projet d'appui à la Cour Pénale Spéciale, et l'ensemble des partenaires de mise en œuvre de ce projet, je me tiens devant vous aujourd'hui pour prononcer ces quelques mots, à l'occasion de la sortie du film-documentaire « Kota da ti Ngbanga » sur la Cour Pénale Spéciale (CPS).

Il s'agit pour moi d'une nouvelle occasion, après la remise officielle de la nouvelle morgue (réhabilitée et agrandie par le PNUD grâce au financement américain), le mois dernier, de souligner notre partenariat durable avec le Gouvernement de la République centrafricaine sur les questions de justice et de lutte contre l'impunité. En effet, le PNUD travaille main dans la main avec le gouvernement et les autres partenaires de la RCA pour atteindre ces objectifs communs de justice, de réconciliation nationale, de paix et de développement durable.

En République centrafricaine, des progrès significatifs ont été réalisés depuis 2014 pour améliorer l'accès à la justice, la lutte contre l'impunité et la réforme du secteur de la sécurité. Pourtant, le pays se heurte à une persistance de l'impunité, (notamment des violences sexuelles basées sur le genre), en raison notamment de l'insuffisante représentation des acteurs de la chaîne pénale à l'intérieur du pays et à un climat de sécurité précaire, alimentant ainsi les conflits et les violences successifs.

Le PNUD travaille avec la MINUSCA et d'autres agences des Nations Unies pour fournir une assistance en matière d'Etat de Droit en RCA afin de surmonter ces défis. En mettant en œuvre des projets dans les domaines des réformes des secteurs de la justice et de la sécurité, le PNUD avec les partenaires soutient la mise en œuvre de l'Accord Politique de Paix et Réconciliation du 6 février 2019, et intervient dans l'opérationnalisation des mécanismes de la justice transitionnelle à travers notamment une approche axée sur les victimes et leur accès aux services de sécurité et de justice. Le PNUD entend continuer à contribuer aux dividendes de la paix, incluant l'appui à la mise en place de la future Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparations (CVJRR) et du fonds fiduciaire de réparations.

L'évènement d'aujourd'hui est l'occasion pour nous de découvrir un film documentaire inédit réalisé par une équipe majoritairement centrafricaine, sur une juridiction qui reste nouvelle pour de nombreux centrafricains. Cette « première » inaugure surtout le lancement d'une tournée cinématographique nationale à travers tous les arrondissements de Bangui mais aussi de nombreuses villes de province de la République centrafricaine afin de porter l'information sur la CPS et sensibiliser les populations là où elles se trouvent.

Depuis son lancement, le Projet d'appui à la Cour Pénale Spéciale entreprend de réunir les différents acteurs de la société centrafricaine afin d'informer, d'expliquer, de créer un dialogue et de gérer les attentes, ou parfois même de dissiper les inquiétudes qui entourent cette juridiction. Le travail de la justice peut être perçu comme étant long et fastidieux ; dans ce contexte il est crucial de pouvoir expliquer les différentes étapes du processus judiciaire aux populations

pour les rassurer sur le déroulement effectif du travail et pour faciliter leur implication.

L'année dernière, plusieurs ateliers de sensibilisation avaient été organisés à Bangui, mais également en province. Ces derniers avaient permis à bon nombre des représentants des organisations de la société civile, des leaders politiques et communautaires ou religieux de connaître davantage la CPS et de commencer à s'exprimer valablement à son sujet. L'année dernière avait également été marquée par l'organisation de la plus grande tournée théâtrale jamais organisée dans le pays, avec 82 dates et plus de 80.000 spectateurs.

C'est dans cette lancée que nous inaugurons, ce jour, une nouvelle étape importante de cette inlassable activité d'information et de sensibilisation sur la CPS.

Je remercie ici tout particulièrement l'Union Européenne et l'Alliance Française qui par leur soutien et leur engagement renouvelé dans ce projet, rendent tout cela possible !

Mesdames et Messieurs,

Cette présentation du film-documentaire en avant-première est aussi destinée à vous partenaires internationaux, à vous acteurs clefs de la société civile, à vous public de tous horizons et à vous médias impliqués dans la sensibilisation sur la CPS. Il sera projeté pour nous aujourd'hui en français, mais c'est en sango qu'il sera ensuite projeté « partout et pour tous », pendant 35 autres dates à travers le pays grâce à l'Association du Cinéma Numérique Ambulant (CNA). Il s'agit pour nous d'une action de plaidoyer d'ampleur qui permettra également une communication massive sur l'action de la CPS et l'état d'avancement de sa mise en œuvre.

Le PNUD est conscient du rôle déterminant de sa coopération avec le gouvernement dans l'œuvre de justice tant demandée par les centrafricains et les centrafricaines : L'objectif final est de renforcer l'état de droit, briser le cycle d'impunité et satisfaire ainsi la demande de justice et de sécurité des populations. La confiance des populations dans l'Etat sera renforcée contribuant ainsi à

l'atteinte du seizième objectif de développement, ODD 16, et d'une paix durable en RCA.

Le PNUD poursuivra ses efforts aux côtés du gouvernement national jusqu'à l'atteinte de cet objectif, et les résultats déjà obtenus sont encourageants comme l'attestent ces quelques éléments :

- Quatre études de perception indépendantes réalisées par Harvard Humanitarian Initiative révèlent que la population considère la justice comme un élément essentiel pour la construction de la paix. Ces études démontrent l'augmentation de la confiance de la population dans la justice formelle (de 22% en 2017 à 50% en 2018).
Notons également que 63% des répondants à cette étude en décembre 2018 affirmaient avoir entendu parler de la CPS, quand ils n'étaient que 28% en novembre 2017. Nous aurons prochainement les nouveaux résultats de cette étude pour l'année 2020 et nous espérons que le pourcentage aura encore augmenté.
- La reprise des sessions criminelles régulières à Bangui et Bouar depuis 2017 est également source de satisfaction, tout comme le jugement rendu le 7 février dernier au procès de Bangassou avec des condamnations pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
- Une loi sur l'aide légale a été adoptée en 2019 par le parlement. Plus de 13 000 personnes ont reçus des services d'aide légale à travers des cliniques juridiques gérés par des femmes juristes, dont 2600 survivantes de VSBG.

Je clôture mon propos en vous laissant sur cette note d'espoir et en vous souhaitant de passer une soirée enrichissante, qui j'espère vous permettra d'appréhender au mieux les enjeux qui entourent l'action de cette nouvelle juridiction de l'ordre judiciaire centrafricain : la Cour Pénale Spéciale, « Kota da ti nganga ».

Je vous remercie.